Marie Moret à Henri Buridant, 21 décembre 1896

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-57
Collation3 p. (431r, 432v, 433r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Henri Buridant, 21 décembre 1896, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 26/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46539

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eMoret, Marie (1840-1908)
Date de rédaction21 décembre 1896
Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)
DestinataireBuridant, Henri (1864-1927)
Lieu de destinationGuise (Aisne) – Familistère, appartement n° 276

Description

RésuméMarie Moret et Émilie Dallet remercient Buridant pour ses envois. Refus d'échange avec *La Coopération des idées*. Annonce avoir signalé à l'Annuaire de la presse que Buridant a remplacé Doyen à la gérance du *Devoir*. Marie Moret souhaitait faire cadeau d'une poupée de type japonais à Marie Buridant mais le

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46539?context=pdf

magasin a fermé ; elle lui envoie donc une image en recommandé. Sur l'état de santé de la fille Demolon. Demande à Buridant de donner 5 F pour les étrennes du facteur, de la part d'elle-même et d'Émilie Dallet. Remercie les dames Roger, Louis et Allart pour leur bon souvenir et espère que les élections municipales de Guise se sont achevées « dans le sens le plus propre à la paix des esprits ».

Mots-clés

Actualité, Administration et édition du journal Le Devoir, Amitié, Élections, Finances personnelles, Santé
Personnes citées

- Allart [madame]
- Buridant, Marie (1887-1963)
- Dallet, Émilie (1843-1920)
- Demolon, Élise
- Demolon, Jules (1859-)
- Fabre, Auguste (1839-1922)
- Louis, Eugénie (1867-)
- Roger [madame]

Œuvres citées*La Coopération des idées : revue mensuelle de sociologie positive*, Paris, 1896-[19..].
Lieux citésGuise (Aisne)
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 28/03/2023
Dernière modification le 18/09/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46539?context=pdf

Vienne 21 décembre 96

Mon cher Beridant,

Je suis en possession de votre lettre du 16, et de tout ce qui y est annoncé — Merci. Madame Dallet a bien reçu aussi ce que vous avez envoyé pour elle et vous remercie également.

— Si le journal "La coopération des idées" m'écrire encore, vous pouvez aussi le refuser.

— Merci du renseign. sur les journaux locaux.

— Je signale (par ce courrier) à l'Annuaire de la Presse que ce n'est plus M. Dozon, mais M. Beridant qui est Gérant du Devoir.

— J'avais espéré trouver ici (parce que il

y en avait l'an dernier) une poupée type japonais que j'aurais envoyée à Marie pour la drôlerie de la chose. Mais le magasin qui vendait ces articles n'est plus là... alors, ayant rencontré inopinément dans un magasin de papeterie une image que m'a plu, je vous l'ai adressée avant-hier, pour votre enfant; et je l'ai garnie d'un gros carton et fait recommander pour éviter (dans la mesure du possible) la cassure ou le malmenage en poste. Je serai contente si elle fait plaisir à la destinataire.

— Pauvre chère petite Démolon! Nous avions reçu hier un mot du père et votre mot à vous-même est arrivé bien à propos pour nous rassurer un peu. Merci.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46539?context=pdf

— Quand nous serons au moment des étrennes, je vous serai obligée de donner quelque chose au facteur en lui spécifiant bien — comme vous avez fait l'an dernier — que c'est à la fois pour Madame Dallet et pour moi. Si je ne me trompe, c'est 5 francs que vous lui avez remis ?

— Merci du bon souvenir de Mesdames Louis, Roger et Allart. Heureuse à l'occasion leur exprimer de notre part les plus cordiales pensées.

Puisse tout être bien pour vous tous au Familistère, et puissent les élections municipales d'être achevées hier dans le sens le plus propre à la paix des esprits.

A vous et à toute votre famille, mon cher Buridant, nous envoyons un bien affectueux souvenir

Marie Godin

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46539?context=pdf